

## **Section de Paris 11 PDC**

Février 2011

# La direction nous a répondu

Mardi 15 février, la CFDT a participé à la dernière réunion bilatérale avant la mise en place de la réorganisation prévue le 21 février. Comme nous l'annoncions dans notre dernier tract, la section CFDT de Paris 11 avait posé de fortes revendications à la direction. Cette dernière nous a répondu et même si certains points peuvent apparaître comme positifs, l'emploi reste toujours comme un gros point noir.

#### La réorganisation

Lundi 21 février, la nouvelle organisation va se mettre en place sur Paris 11. La section CFDT a tout mis en œuvre, à travers les réunions auxquelles elle a participé, afin d'obtenir un maximum d'avancées pour tous les collègues. Nous avions posé des revendications et la direction y a répondu, voilà ce qu'il en ressort :

#### □ Maintien de tous les emplois sur Paris 11

Malgré les suppressions de postes que nous regrettons fortement et sur lesquels nous continuerons à agir, nous avons obtenu qu'aucun agent ne soit obligé de partir de Paris 11

#### □ 2 RC pour tout le personnel

Sur les 3 RC revendiqués, la CFDT a réussi à obtenir l'octroi de 2 RC, que vous pourrez éventuellement vous faire payer.

### □ Engagement de maintenir l'effectif du 21 février 2011 lors de l'arrivée sur Paris 20 et ce même s'il y a une nouvelle réorganisation

La direction de Paris 11 s'engagera par écrit (relevé de décisions) à ne pas supprimer d'emplois jusqu'au départ à Paris 20 et au-delà. En effet, si une réorganisation devait avoir lieu, l'effectif resterait le même pour 18 mois de plus, au minimum.

#### □ Pas de sécabilité inopinée obligatoire

Pour la CFDT, la sécabilité est un vrai « fléau » et joue dangereusement avec « la santé au travail » C'est pourquoi, il fallait trouver une alternative notamment sur la sécabilité inopinée. La CFDT a proposé, qu'elle ne soit plus imposée aux agents mais plutôt faite au volontariat (Heures sup.) La direction n'a pas fermé la porte à cette solution mais souhaite étudier la faisabilité à travers des groupes de travail qui seront organisés prochainement. Pour nous, aucune sécabilité inopinée ne doit plus être imposée aux facteurs en se tournant vers des volontaires.

La CFDT dit ce qu'elle fait, fait ce qu'elle dit. C'est à vous d'apprécier les résultats de l'action que nous menons ensemble. Cependant, nous resterons extrêmement vigilants quant à l'organisation qui sera mise en place, et au respect des engagements annoncés.